



## REGLEMENT DU 19<sup>ème</sup> CONCOURS PHOTO DU 4 ET 5 AVRIL 2015

Le Club Photo la Focale 41 de Mont près Chambord (Loir et Cher). Vous propose son 19<sup>ème</sup> Concours Expo, réservé aux amateurs « **Thème libre** et (ou) **Thème imposé** ».

Chaque thème traité sera présenté par **une** ou **plusieurs** photos « **Argentique** ou **Numérique** » uniquement sur tirage papier photo.

Le thème imposé du concours est :

### « **L'émotion** »

1. Les photographies pourront être présentées en **Couleur** ou en **Noir & Blanc**.
2. Le nombre de photos présentées par inscription, **est limité à 10**.  
Ajouter aux frais d'inscription **8 €**, **l'affranchissement** ou **le montant de l'affranchissement** pour le retour du colis, Ainsi qu'une **enveloppe** ou **une étiquette avec vos noms et adresse**.
3. Mode de paiement par **chèque bancaire à l'ordre** : « **La Focale 41** » qui sera joint aux photos.
4. Le concours est réservé exclusivement aux amateurs.
5. Chaque photo doit être montée sur **un support rigide de format 30cm x 40cm**.
6. Les sous-verre et les cadres ne sont pas admis.
7. **Un système d'accrochage fiable doit impérativement être fixé au dos de l'épreuve**.
8. Au dos du support de chaque photo, inscrire le nom de l'auteur et le titre de la photo.
9. Le bulletin d'inscription sera obligatoirement joint aux photos.
10. Il appartient aux participants de s'assurer que les photos présentées au concours expo ne sont pas susceptibles de donner lieu à réclamation. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des litiges éventuels.
11. Aucun titre ou signe distinctif ne doit apparaître sur la partie visible de la photo ou du support.
12. Les photos pouvant porter atteinte à la morale seront exclues
13. Le non respect de ce règlement éliminera automatiquement les œuvres.
14. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration, ou d'accident.
15. Aucun cumul de prix n'est possible pour un même auteur.
16. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours.
17. Les photos primées lors de ce concours ainsi que le catalogue de l'exposition seront diffusés sur le site Internet du club : <http://www.lafocale41.fr>
18. Pour des raisons de place les organisateurs pourront être amenés à sélectionner les photographies qui seront exposées.
19. Sont exclus du concours les membres de La Focale 41 ainsi que les membres du jury.
20. Le fait de participer à ce concours suppose l'acceptation de ce règlement

L'attribution des prix sera faite par un jury professionnel pour les catégories couleur et noir et blanc.

Un prix spécial sera attribué par les photographes du club « La Focale 41 », ce prix récompensera une photo toutes catégories confondues.

Un prix du public sera également décerné à l'issue de l'exposition (dépôt de bulletins dans l'urne jusqu'à 17 heures).

Une somme de **520€** en chèques, sera partagée entre les différents lauréats, en fonction des places obtenues.

## **DEPÔT ET RETRAIT DES PHOTOS**

Les œuvres pourront être déposées au Club Photo, à la médiathèque de Mont Prés Chambord, rue des écoles :

**Le Samedi 14 Mars 2015 de 10h00 à 12h00.**

Le retrait des œuvres ne pourra s'effectuer qu'après la remise des prix :

**Le Dimanche 05 avril 2015 vers 19h00.**

Les photos pourront être expédiées avant le 14 Mars 2015 à l'adresse suivante :

**M. Laurent PORCHER**

**2 Allée de la Gare**

**41250 Mont Prés Chambord**

Contact : [lafocale41@lafocale41.fr](mailto:lafocale41@lafocale41.fr)

**Le Président**

*Dominique PESCHARD*



**La Focale 41 Adhère**  
**à la charte Chasseurs d'Images**  
<http://www.concoursequitable.com/>